

UNE FERME D'ANIMATION SUR LA CROIX-ROUSSE ?

Synthèse d'un état des lieux sociologique - Sandrine Hirschler

Introduction

Ce travail est le résultat d'un stage de 6 mois dans le cadre d'un master de sociologie appliquée au développement local, proposé par l'Université Lumière Lyon 2. Il répond à une offre de la Boutique des Sciences. Cet organisme interuniversitaire met en lien des étudiants à la recherche de stages avec la société civile. Il m'a été soumis une question émanant du Conseil de Quartier Croix-Rousse Ouest. Mon mémoire porte donc sur un projet de ferme d'animation pédagogique, sur lequel travaille depuis fin 2014 le *groupe de travail ferme* (GT ferme) du Conseil de Quartier Croix-Rousse ouest. J'ai eu pour mission de faire un état des lieux des représentations qu'en ont les personnes et structures du territoire. Je suis également allée étudier des projets similaires qui avaient abouti. J'ai dû en parallèle de cela, effectuer une petite étude de faisabilité, pour imaginer ce qui était réalisable d'un point de vue technique.

La commande initiale formulée par la Boutique des Sciences était la suivante : « recherche prospective sur le dimensionnement pertinent d'un projet de ferme pédagogique urbaine ». Je l'ai abordé en me concentrant plus spécifiquement sur la manière dont pourrait être gérée cette ferme d'animation potentielle (gouvernance, choix opérationnels...), tout en montrant les points de divergence susceptibles d'émerger lors du montage du projet.

I/ Le contexte dans lequel s'est déroulée mon enquête

Concernant ma méthodologie, je me suis rendue auprès de :

- 11 structures de petites enfance/scolaires/pour personnes âgées
- 6 habitants et 6 usagers des sites repérés
- 4 associations de quartier
- quelques élus, du personnel administratif et la direction des espaces verts
- 7 associations soutenant les projets liés à l'environnement

- 9 autres sites sources d'inspiration en France dont 4 sur la Métropole Lyonnaise

En dehors de ces entretiens et visites, j'ai effectué un questionnaire auquel 65 personnes ont répondu. J'ai aussi organisé avec le *groupe de travail ferme* une table ronde avec des acteurs du territoire pour imaginer un projet pédagogique, ainsi qu'une réunion invitant les différents Conseils de Quartier de la Croix-Rousse à donner leur avis.

Plusieurs remarques sont à faire concernant les limites de mon enquête. Tout d'abord, je n'ai pas pu rencontrer toutes les personnes concernées par le projet. Ainsi, je n'ai pas rencontré les futurs usagers de l'internat Favre (adolescents placés et salariés), un des lieux potentiels du projet de ferme. Aussi, je n'ai pas pu interroger les animaux, car aussi déroutant que cela puisse paraître, il me semble nécessaire de prendre en compte leurs points de vue (faire appel à un éthologue par exemple...). Enfin, j'ai eu beaucoup de facilité à rencontrer des élus, des militants aguerris (membres d'association, de CIL, de CdQ...), et des directeurs de structures et beaucoup moins de facilité à rencontrer des personnes peu dotées financièrement, ou bien des personnes de terrain (animateur, professeur, jardiniers...).

Il convient par ailleurs d'être conscient des effets performatifs de ma recherche, c'est-à-dire des effets de ma recherche sur le projet en lui-même. Les réunions ont pu donner de la visibilité au projet. Les questionnaires et les termes que j'ai employés pour présenter le projet ont aussi eu un impact sur la représentation que se font les gens de la ferme. Ils peuvent enfermer l'interlocuteur dans des catégories de pensée. J'ai donc minimisé ce biais en me concentrant sur l'écoute.

Aussi, j'ai été confrontée à la question de savoir dans quelles mesures les personnes rencontrées étaient expertes d'un domaine, et quel pouvait être ce type d'expertise. Ainsi j'ai distingué l'expertise des habitants/citoyens qui est une expertise d'usage permettant d'évaluer la pertinence du projet, de l'expertise technique permettant d'évaluer la faisabilité du projet. C'est essentiellement la première qui m'a intéressé tout au long de l'enquête.

Situons brièvement dans quel contexte s'est faite ma recherche. Il se trouve que premièrement, je ne suis pas en position de décider. Deuxièmement le conseil de quartier non plus ne peut pas tout décider seul, il lui faut l'aval des élus s'il veut rester dans la légalité. En effet, ce dernier n'est qu'une instance consultative mise en place par les municipalités. S'il veut pouvoir porter le projet, il doit s'en autonomiser, en se constituant en association par exemple. Pour finir, s'il s'autonomise, le pouvoir fera l'objet d'une répartition en interne. En ce sens, la participation des citoyens à un projet de quartier ne doit pas être idéalisée. Elle fait rarement l'objet d'un « contrôle citoyen » total.

Mais pour imaginer une répartition en interne du pouvoir, il est bon d'avoir une représentation clarifiée du projet. C'est la raison pour laquelle je me suis penchée dans un premier temps sur les représentations de la ferme d'animation que se font les différentes personnes rencontrées.

2/ Les représentations du projet de ferme d'animation

Un petit détour historique nous permet de situer dans quel cadre institutionnel s'inscrit ce projet de ferme d'animation. L'agriculture urbaine existe depuis au moins la fin du 19^{ème} siècle avec les jardins ouvriers. Mais les jardins collectifs n'existent eux en France que depuis les années 1980 environ et ont connu un accroissement phénoménal jusque dans les années 2000. À la Croix-Rousse, on compte 4 jardins collectifs. Les fermes d'animation pédagogique ont connu leur développement dans les mêmes années. Ce sont des espaces d'élevage et/ou de culture en ville à vocation pédagogique. Elles sont définies par une circulaire interministérielle du 5 avril 2001.

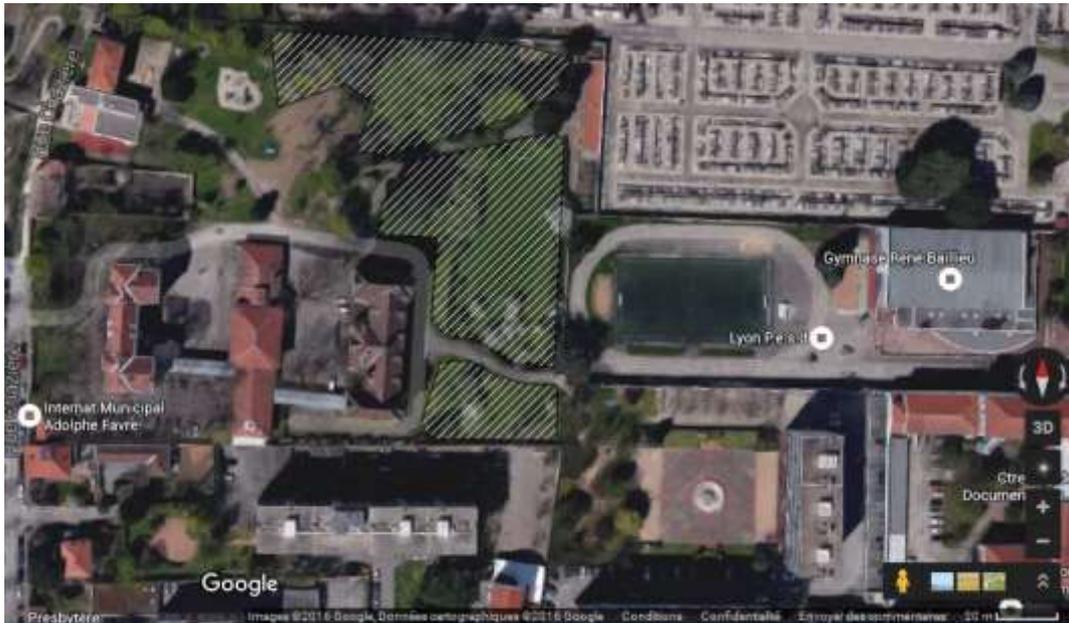
Voyons si une ferme d'animation, s'insérerait bien sur le quartier de la Croix-Rousse. La partie ouest du quartier est réputée peu densifiée et « tranquille », et connaît un passé agricole récent. Sa population est plutôt aisée et il y a une pression foncière très importante du fait de l'attractivité du quartier. Dès lors, l'idée de « faire de la campagne » en ville clive. Il y a ceux, très minoritaires dans mon étude, qui veulent faire baisser la pression foncière en construisant sur les espaces verts. Et il y a ceux, majoritaires, qui souhaitent maintenir des espaces verts en ville. Parmi ces derniers, il y a ceux qui refusent qu'on fasse de ces espaces verts un projet « démagogique » permettant de faire oublier la logique d'expansion des villes sur la campagne, ceux qui souhaitent maintenir les espaces verts tels quels et ceux qui souhaitent au contraire valoriser ces espaces verts pour en faire des projets tels que celui de ferme d'animation.

« Le quartier est apprécié pour sa tranquillité, il y a un attachement à la tranquillité mais il est souvent perçu comme trop tranquille, peu animé »

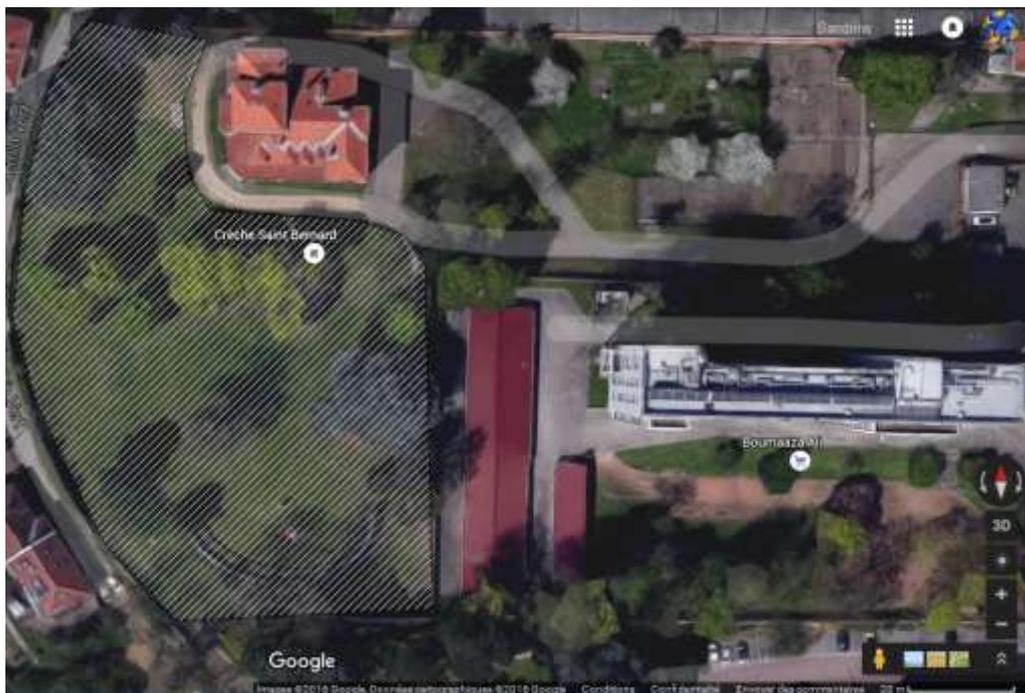
Centre social Pernon

Deux espaces sont visés par le projet de ferme : le parc de la villa Chazière et le parc de l'internat Favre. Le premier est apprécié pour le patrimoine architectural et historique de la villa, son aspect sauvage, tranquille et convivial. Le parc de l'internat Favre est quant à lui fermé au public mais utilisé pour faire du sport, ainsi que par une crèche et un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Beaucoup considèrent qu'un projet de ferme serait adapté

aux jeunes pupilles de l'enseignement public qui devraient y séjourner en semaine dès Septembre.



Parc de l'internat Favre



Parc de la Villa Chazière

Intéressons-nous désormais aux représentations que les personnes rencontrées se font de la ferme d'animation. La plupart des personnes imaginent au premier abord un espace avec de gros animaux, plus précisément de gros mammifères d'élevage. La basse-cour et les lapins viennent dans un second temps. Et les plantes dans un dernier temps.

L'enthousiasme de voir des animaux est souvent énorme, notamment dans les structures dédiées à la petite enfance, dans les écoles de premier cycle et les établissements pour personnes âgées. Le rôle de l'animal dans la thérapie et dans l'apaisement est en effet indéniable. Néanmoins, un certain nombre de personnes s'inquiètent également du bien-être animal en ville, dans une ferme d'animation. Dès lors, d'après mes visites dans d'autres fermes d'animation, la présence d'un salarié qui surveille en permanence semble requise, de même qu'un accès limité aux animaux.

Les plantes sont souvent moins attrayantes que les animaux. En outre, beaucoup considèrent qu'il y a suffisamment d'espaces cultivés sur la Croix-Rousse. Néanmoins, elles sont appréciées par les animateurs car seraient de très bons supports d'animations et d'expérimentations. Il en est de même des champignons. Aussi, la diversité des cultures n'a pas été explorée par tous les jardins de la Croix-Rousse. Il n'existe par exemple pas de verger avec des variétés anciennes m'a-t-on fait remarquer. Il est fait mention également d'apiculture et de culture de champignons. Un certain nombre de personnes suggèrent une imbrication entre différents règnes du vivant (ex : aquaponie, tracto-poulailler...).



Poulailler associé à des cultures à la ferme de Paris

Par ailleurs, la ferme d'animation renvoie à des modèles agricoles très différents d'une personne à l'autre. Il y a ceux qui désirent renouer avec une vision de l'agriculture « d'autrefois » et ceux qui désirent au contraire, montrer ce que sont les techniques employées aujourd'hui. Les deux essuient des critiques. On reproche à la première de transmettre une vision erronée de l'agriculture et à la seconde de ne pas être réalisable en ville sur un terrain d'à peine un hectare.

On observe également des désaccords concernant l'orientation productive ou non du lieu. Concernant les animaux, personne ne s'est montré favorable à un élevage hors-sol et personne ne m'a suggéré d'élever des animaux à viande. La mort de l'animal a au contraire suscité de vives réactions d'opposition. Néanmoins, certains ont mis l'accent sur une vision utilitariste de l'animal, quand d'autres ont insisté pour qu'on présente un rapport à l'animal qui soit de l'ordre de la coopération.

« La vision de l'animal m'a posé problème [...] voir l'animal comme une simple ressource qu'on fait grossir [...] pourquoi ne pas dépasser cette vision matérialiste, économique de l'animal »

Une parent d'élève

« Lors de l'évènement, Histoire et Histoires, on fait rôtir des moutons à l'ancienne. »

L'animateur de la Bergerie Nationale

Du côté des plantes, les avis oscillent entre les tenants d'une agriculture productive (monoculture, agriculture biologique ou biodynamique) et les tenants de la permaculture. On reproche aux premiers de ne pas avoir l'espace en ville pour répondre à un tel objectif. Les seconds aimeraient présenter un rapport harmonieux de l'homme à la nature, avec des îlots de nature. On leur reproche le manque de productivité et de réalisme par rapport à l'agriculture réelle. Enfin, un petit nombre de personnes préférerait que le lieu soit un espace de nature sauvage avec des activités pédagogiques.

« Ce n'est pas du tout représentatif, et donc pas instructif, sur le monde agricole aujourd'hui ».

Une personne ayant visité d'autres fermes d'animation pédagogique

« La ferme d'animation peut être l'occasion de réhabiliter les mauvaises herbes et de faire des hôtels à insectes. »

Un élu du 4^{ème} arrondissement de Lyon

« Ce projet présente l'opportunité de voir la nature et les animaux pour des citadins qui ont de moins en moins la chance d'aller à la campagne ».

Un habitant de la Croix-Rousse

Ces différents rapports à l'agriculture, à l'élevage, à l'animal et aux plantes conditionnent le contenu de la ferme d'animation, si elle voit le jour, mais questionnent également l'usage de l'expression « ferme d'animation ». D'autant plus que le projet ne tire pas toujours son intérêt de la productivité, mais parfois de sujets connexes : nouvelles approches de l'alimentation (origine, santé, local...), découverte de l'histoire et du patrimoine local, observation du vivant et de l'écosystème, « éco-citoyenneté », recyclage et bricolage (compost, réparation...), sensibilisation à divers enjeux (déchets, environnement, énergies, eau, dérèglement climatique, économie, écologie...). C'est ainsi qu'à l'issue de la table ronde, les personnes en présence s'étaient entendues sur le fait qu'il serait pertinent d'en faire un lieu d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les craintes suscitées par le projet ne sont pas négligeables même si elles sont généralement secondaires : équilibre budgétaire du projet et portée, bruit, odeur, morsure, allergie, agressivité des mamans qui ont des petits, sécurité, hygiène, piquûre, zoonose (grippe aviaire), vols. Dans les autres fermes, ces nuisances sont maîtrisées. On relève néanmoins des problèmes de vols ou d'ajouts d'animaux. Concernant les cultures, seule la pollution des sols a pu inquiéter.

3/ Les différents degrés de participation

Ces représentations du projet de ferme d'animation, conditionnent les manières dont les gens pourraient s'y impliquer ou non.

Ceux qui souhaitent des approches pédagogiques unilatérales (type conférence et visite/observation) sont surtout des établissements pour personnes âgées. Ceux qui aimeraient des approches pédagogiques qui impliquent davantage promeuvent des approches très variables, plus ou moins participative : approche sensorielle (contact avec des animaux et avec des plantes) et motrice, acquisition de savoir-faire (transformation de produits agricoles, ateliers de type artisanal...) et « travail avec les mains », approche artistique (peinture), approche scientifique. Mais beaucoup de personnes travaillant dans le domaine de l'éducation ou de l'animation aimeraient des approches transversales et faisant parfois appel à des types d'éducation bien précis (pédagogie Freinet, éducation à la non-violence...). L'idée d'en faire également un lieu récréatif et où les enfants puissent « se faire plaisir » est revenue à de nombreuses reprises. Enfin les chantiers participatifs séduisent beaucoup.

La question du public de la ferme d'animation m'a été de nombreuses fois posée. La plupart des personnes rencontrées considèrent qu'il s'agit d'un projet pour des enfants en bas

âges, ou des écoles du premier cycle. Mais certains y voient également l'occasion d'en faire un lieu de retrouvaille parents-enfants, un lieu d'activités intergénérationnelles, un lieu de convivialité dans le quartier ou encore un lieu de découverte pour les adultes. L'ESPE et d'autres associations se montrent favorables pour en faire un lieu de formation pour les adultes (futurs professeurs, ou animateurs).

« Non ça ne m'intéresse pas, ce n'est plus pour moi. Pour les enfants oui, mais moi non, je n'ai plus le goût de ces choses-là ».

Une personne âgée d'une maison de retraite

« L'intergénérationnel est intéressant car il touche des personnes non-communicantes »

L'animatrice d'un EHPAD

« Le souci sera de faire venir les grands, car il y a plein de choses à faire découvrir pour les grands aussi, en termes de système complexe : l'eau à la ferme, les circuits-courts... ».

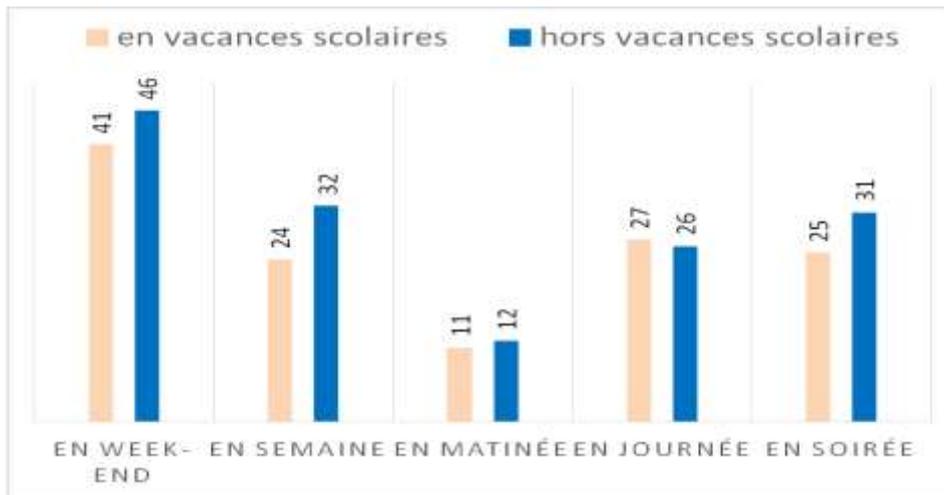
Une conseillère pédagogique

« Ce qui serait chouette, c'est que ce soit un lieu de vie où les gens viennent comme notre génération aller à la maison de campagne avec les grands-parents, écosser des fèves et des haricots avec les enfants le samedi après-midi quand il fait beau. »

Une parente d'élève

Le public visé et l'approche pédagogique souhaitée donne une idée de la manière dont les usagers du lieu pourraient participer. À ce titre, c'est aussi la question du rayonnement du projet et de la fréquence des visites qui entrent en jeu. Ainsi, certains conçoivent ce lieu comme un espace de vie au quotidien pour les gens du quartier : compost collectif, chantiers participatifs, fêtes, etc. C'est notamment le cas des structures qui jouxtent directement les lieux et des habitants. D'autres apprécieraient pouvoir y faire des visites ponctuelles ou renouvelées : conférence, approfondissement d'une thématique, ateliers, etc.

Ces différentes options peuvent s'imbriquer les unes aux autres. Dès lors, le partage de l'espace (accessibilité aux personnes handicapées, aux grands groupes) restreint ou non, le partage de l'espace temps (créneaux dédiés ou non), permettent cet agencement.



Répartition des réponses au questionnaire concernant les créneaux sur lesquels les répondants aimeraient se rendre à la ferme d'animation

Selon le contenu de la ferme d'animation toujours, l'implication des personnes extérieures dans le fonctionnement du lieu, est déterminé par l'expertise nécessaire. Ainsi, pour les gros animaux, le niveau d'expertise nécessaire est élevé. Des bénévoles peuvent accompagner le ou les salariés dans leurs tâches mais il est difficile de les remplacer. Concernant les poules, certaines structures en France en confient la responsabilité à des bénévoles ou à des personnes extérieures après qu'ils aient suivi une petite formation. L'apiculture est tantôt gérée par des professionnels, tantôt par des bénévoles. Concernant l'aquaponie, ou la conservation de semences anciennes, une petite formation est également souhaitée. En revanche, pour ce qui est des jardins, une formation est possible avec le Passe-jardins à Lyon par exemple, mais beaucoup de jardiniers n'en ont pas.

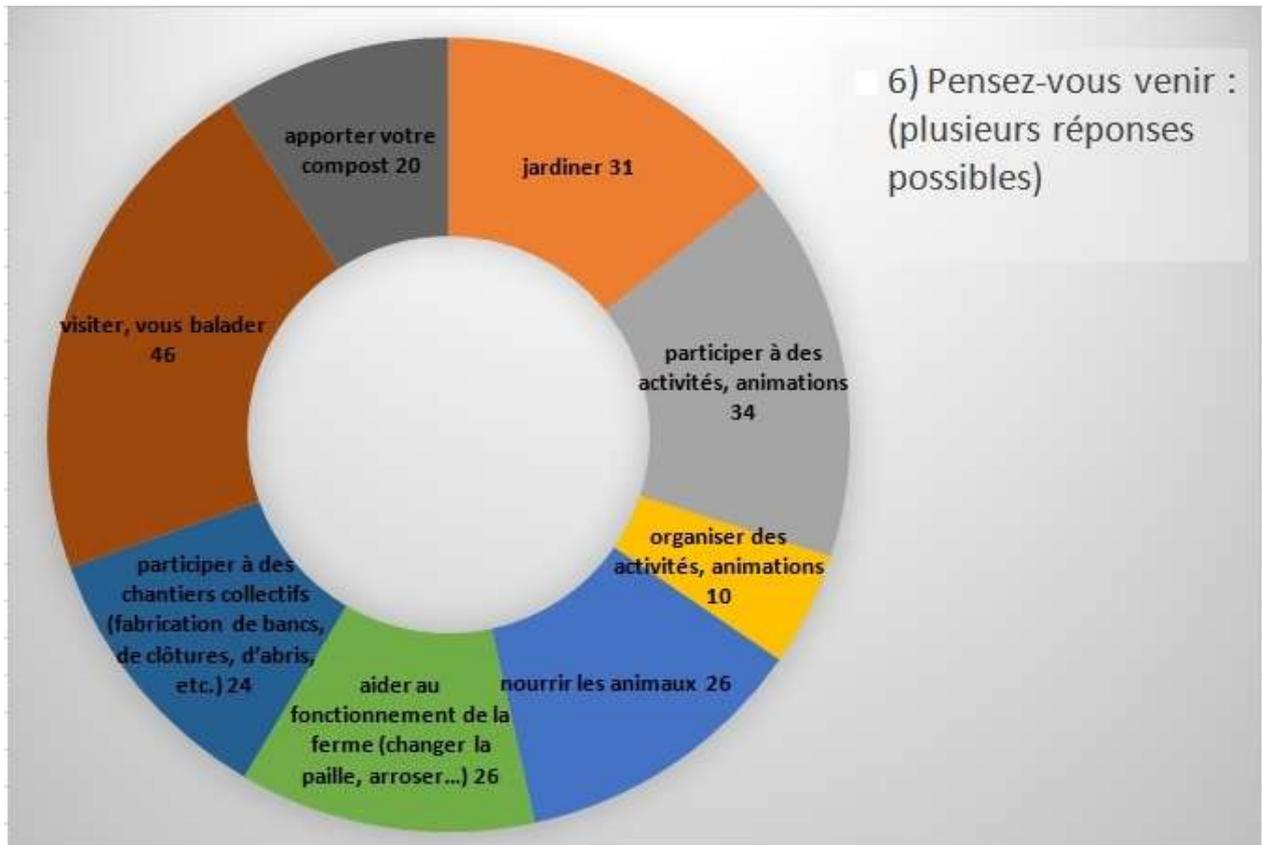
Les compétences relatives à l'animation sont demandées par les structures pour petite enfance, les structures pour personnes âgées et un certain nombre d'habitants. En revanche pour l'ESPE et certaines associations, il convient simplement d'avoir sur place quelqu'un qui sait s'occuper des animaux.

L'implication des personnes extérieures à la ferme est observée à plusieurs titres :

- financièrement : notamment si l'accès est payant comme à la Bergerie Nationale,
- en tant que surveillant : c'est ainsi qu'à la Bergerie des Malassis, une « permanence communautaire » informelle s'est mise en place dans les immeubles voisins,
- en tant que force de proposition : dans certaines fermes les personnes extérieures sont force d'initiative, quand dans d'autres les animateurs imaginent tout de A à Z,

- en tant que consommateur : certaines fermes distribuent la production à tous, d'autres ne distribuent qu'aux adhérents, d'autres ne distribuent qu'aux participants,
- en tant que participant au fonctionnement : bénévolat, chantier participatif...

Sur la Croix-Rousse, plusieurs personnes se montrent intéressées pour participer :



Représentation graphique des réponses au questionnaire passé sur la Croix-Rousse

Cette participation n'est pas toujours prévisible et fait parfois l'objet d'une gestion à plusieurs niveaux. Dès lors dans les différents lieux que j'ai pu visiter, la coordination se faisait soit par le biais d'un salarié qui centralisait l'information, soit pas le biais d'écrits (carnet de notes, charte...).

Dans ce cadre, on observe que les relations informelles sont aussi importantes que les règlementations. Ainsi les projets que j'ai pu visiter, venant d'habitants, reposent souvent sur des liens forts (amitié de longue date). Ils ont dû pour s'implanter, gagner la confiance des habitants, ce qui a mis du temps. À la Bergerie des Malassis, le succès a été tel que le soutien des habitants a permis à la structure de rester malgré son implantation illégale au départ. Certaines structures établissent un règlement intérieur très précis, quand d'autres s'en passent totalement. Soigner l'accueil, l'espace, faire des barrières symboliques... participent au

respect du lieu par les gens de l'extérieur. Laisser libre cours à son imagination en laissant un espace libre, support à expérimentations, participent également à la création d'espaces insolites, mais particulièrement appréciés des personnes qui ont su se les approprier.



La Bergerie des Malassis, un espace que se sont appropriés les habitants

Les fermes d'animation sont généralement en lien avec de nombreuses structures. Leur gestion fait donc appel à des systèmes imbriqués parfois très complexes : des animateurs venus de l'extérieur, des salariés en CDD, en CDI ou en service civique, des associations d'insertion, des écoles (surtout depuis la réforme des rythmes scolaires), des maisons de retraite et EHPAD, des collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat (qui versent des subventions) et enfin les Espaces Verts. Pour les animaux, la nourriture et les déchets, elles sont également en lien avec des agriculteurs ou centres équestres, des services de restauration ou encore des agriculteurs urbains. Certaines fermes d'animation ne travaillent même qu'une partie de l'année, l'autre partie de l'année, les animaux étant pris en charge par des fermes à la campagne¹. Parfois, la question de la concurrence se pose. Dans le cas de la ferme d'animation sur la Croix-Rousse, il conviendrait sans doute de se démarquer de la ferme d'animation d'Ecully.

¹Les ruches transhumantes et ruchers pédagogiques peuvent aussi ne servir en ville qu'une partie de l'année.

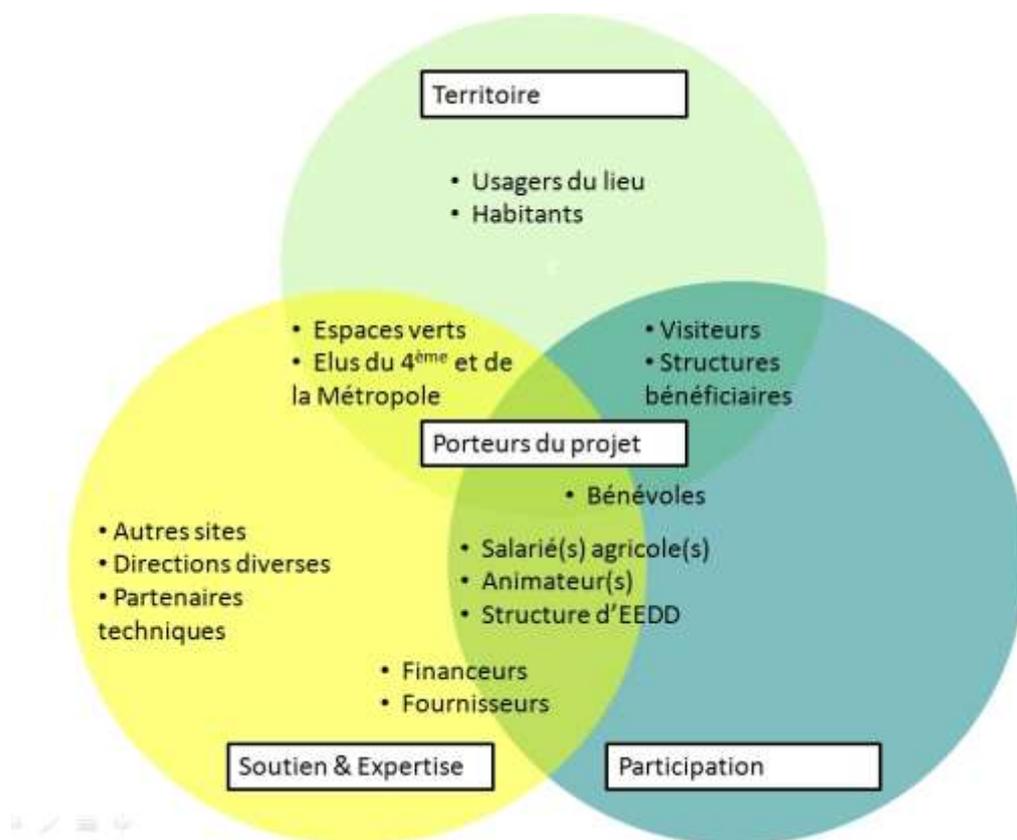


Schéma des différents acteurs potentiellement concernés par le projet

On a vu précédemment, que des personnes/structures extérieures à la structure porteuse peuvent participer au fonctionnement de la ferme. Voyons désormais si ces personnes/structures peuvent avoir un pouvoir décisionnel concernant les objectifs de la ferme, ce qu'Elinor Ostrom appelle « les règles de choix collectifs ».

La distinction entre porteurs de projet, bénéficiaires et partenaires n'a jamais été remise en question dans les différents lieux visités. Néanmoins, on observe une organisation multi-partenariale chez les Saprophytes à Lille, où deux comités de pilotage sont organisés : un avec les structures du territoire (voisins, collectivités), un autre avec les différents partenaires. Sur nombre de sites visités, plus il y a d'animaux et de compétences requises, moins les personnes venues de l'extérieur ont de la facilité à participer aux processus de décision. Enfin, l'évaluation peut faire l'objet d'une participation plus ou moins accrue des bénéficiaires et des partenaires, par le biais de divers dispositifs : réunions, cafés... Sur la Croix-Rousse, certaines structures extérieures au *groupe de travail ferme* et à la potentielle ferme d'animation aimeraient pouvoir contribuer à ses orientations (MEJ, RAM, crèche...). Dès lors, il a été suggéré de créer une fédération d'associations.

PRECONISATIONS

Au vu de ces différentes observations, mes préconisations sont les suivantes :

- clarifier les objectifs de la ferme d'animation concernant notamment le mode de production, le rapport à l'animal et l'approche pédagogique : revoir éventuellement l'usage de l'expression « ferme d'animation pédagogique »,
- commencer par un projet à petite échelle (ex : poulailler avec verger, espace de convivialité, bac d'aquaponie, hôtels à insecte, champignonnière, compost, etc.) pour montrer la solidité du projet et s'agrandir ensuite (âne, brebis, etc.),



Bac d'aquaponie à la Recyclerie de Paris²

- mettre en retrait les animaux par rapport à l'espace d'arrivée des visiteurs avec un espace de répit pour les animaux et la possibilité pour eux d'échapper aux visiteurs,
- s'autonomiser du conseil de quartier et intégrer de nouvelles personnes pour constituer une structure porteuse prête à monter le projet,
- insister sur l'idée que ce projet vient d'habitants car c'est une grande force,
- continuer d'avoir une démarche collaborative, notamment avec l'ADPEP qui gère désormais l'internat Favre.
- se donner des règles mais garder en tête que les règles informelles sont très puissantes.

² Très simple à mettre en place, ce bac ne demande pas d'expertise importante. Des bénévoles peuvent le prendre en charge facilement. Il permet de montrer la complémentarité entre bassin d'aquaculture et culture végétale.

CONCLUSION

Pour conclure, ce travail de six mois en collaboration avec le conseil de quartier est très prometteur pour la suite. Il démontre le dynamisme du conseil de quartier et sa capacité à se projeter dans des projets de grande envergure tout en restant attaché à un grand pragmatisme.

D'un point de vue universitaire, il est particulièrement enrichissant d'avoir à répondre à une question provenant de la société civile. Cela participe en plus d'une forme de démocratie, et d'un décloisonnement de la science plus que souhaitable.

Pour ma part, cette expérience a été riche à tous points de vue : humain, universitaire, professionnel, personnel.

POUR ALLER PLUS LOIN

BARRE Josette, 2007, *La colline de la Croix-Rousse*, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire

Circulaire interministérielle DESCOA-n° 108, DGER/FOPDAC/C2001-2002, DGAFAI/ATEG-0100.149.C, DJEP/N° 01097, du 5 avril 2001 portant sur les fermes pédagogiques

COQUILLAUD Marie-Sylvie, 2014, *Créer une ferme pédagogique, de l'idée à la réalisation*, 4^{ème} édition, Educagri éditions

Blog de l'association Sors de Terre - Ferme des Malassis : <http://sorsdeterre.blogspot.fr/>

Site renvoyant à des articles ou vidéos sur la Bergerie des Malassis :

- <http://jardicultures.icietailleurs.net/la-bergerie-du-9-3-a92809807>
- <http://side-ways.net/episode9/magazine/>
- <https://www.youtube.com/watch?v=wPMUKRGYP9I>

Site du Passe-Jardin : <http://lepassejardins.fr/spip.php?rubrique19>

Page Facebook de la société Sinny&Ooko qui gère la Recyclerie : <https://www.facebook.com/sinnyetooko/>

Site sur le fonctionnement du prêt de poules à Besançon : http://www.sybert.fr/des_poules_pour_mes_dechets.html